



Monsieur Emmanuel MACRON
Ministre de l'Économie,
de l'Industrie et du Numérique
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Noisy-le-Roi, le 7 février 2015

Monsieur le Ministre,

Votre Projet de Loi a ouvert une boîte de Pandore et déclenché un vent de colère.

« Les promesses n'engagent que ceux qui les entendent » dit le bon mot. Sa bonté en a pris un sérieux coup. De bon mot, il est devenu, pour les auto-écoles, cauchemardesque réalité. Bien que vous tentiez de faire croire l'inverse, cela nous avait effectivement été dit : la future Loi Macron ne comportera pas de volet concernant l'apprentissage à la conduite. Pris à la lettre, on pourrait croire que vous avez respecté cet engagement puisque l'article 9 initial de votre projet de Loi n'aborde pas le sujet sous cet angle mais sous celui de dispositions nouvelles autorisant que de nouvelles entreprises, agréementées par l'État, soient habilitées à faire passer certains examens théoriques ou pratiques. Bien que circonspects sur la méthode, nous avons accepté ce début d'avancées que nous avons même considérées comme timides.

Mais voilà, en proposant cela, vous avez donné la possibilité aux parlementaires désormais dans leur bon droit de s'engouffrer dans une « brèche » que vous ne pouviez pas ignorer : par une superposition d'amendements et sous-amendements, échafauder loin de toutes réalités de terrain ce qui s'avère finalement une réforme de la filière de l'apprentissage à la conduite qui ne relève pas plus de votre portefeuille que de votre feuille de route ministérielle. Vous vous êtes rendu coupable et complice du dézingage en règle d'une profession toute entière mise au pilori de la République, avec plus de manière que votre prédécesseur certes mais non moins d'efficacité, pour ne pas dire de hargne. Et sans doute largement influencé par quelques lobbies prêchant le tout internet comme remède à tous les maux d'une consommation pas encore suffisamment toute puissante.

Monsieur le Ministre, vous avez trahi la profession, vous avez trahi le Ministre de l'Intérieur. Vous avez permis que soit préemptée une réforme ne vous appartenant pas, hors sujet dans votre loi, anachronique et précipitée.

Mais après tout, que savez-vous de notre profession pour vous laisser aller avec vos collègues parlementaires à tant de changement sans avoir reçu, écouté, consulté, ceux qui sont les plus connaisseurs des métiers de l'apprentissage à la conduite ? Vous avez été capable de dire publiquement que vous vous étiez trompé concernant vos propositions de réformes sur les

UNIC

7, rue André Lebourblanc 78590 NOISY LE ROI
SIRET n° 452 276 454 00025
Tél : 01.30.56.64.64 – Fax : 01.34.62.94.63

www.unic-ae.org
www.auto-ecole-autrement.com



professions du notariat. Ayez ce même courage, Monsieur le ministre, pour les auto-écoles. Nous serons ce lundi encore plus nombreux dans la rue, mobilisés, pour dire notre colère, notre détermination à nous défendre, et à nous battre pour que la sécurité routière ne soit pas bradée sur l'autel du consumérisme débridé. Lundi, nous serons entre autre à Paris. Disponible pour venir vous rencontrer, enfin. Recevez une délégation pour qu'elle puisse vous expliquer ce que c'est d'être gérant, moniteurs, secrétaire dans une auto-école...

Et si cela ne suffit pas nous reviendrons autant de fois qu'il sera nécessaire, nous serons de plus en plus nombreux et de plus en plus actifs...

Monsieur le Ministre, recevez-nous !

Dans l'attente de votre appel, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre encore respectueuse et toujours plus vigilante considération.

Le Président

Philippe COLOMBANI

UNIC

7, rue André Lebourblanc 78590 NOISY LE ROI
SIRET n° 452 276 454 00025
Tél : 01.30.56.64.64 – Fax : 01.34.62.94.63

www.unic-ae.org
www.auto-ecole-autrement.com